

**2 Politique**

Face à la récente décision prise par la Cour constitutionnelle/Mouvement TGV

**La caravane de sensibilisation se poursuit**



Jean Eyeghe Ndong donnant la position de la CNR face aux sujets d'actualité.



L'assistance au cours de la conférence de presse des leaders de la CNR.

**Martina ADA METOULE**

Libreville/Gabon

**Même si elle se plaint de ce que plusieurs compatriotes ne répondent pas encore à cette invite, la Coalition pour la nouvelle République (CNR) entend poursuivre la mobilisation pour la défense de la Constitution. Hier, Jean Eyeghe Ndong et les siens ont, au cours d'une conférence de presse, lancé un appel aux organismes sous-régionaux face au "réel danger qui guette" le Gabon aujourd'hui.**

LA Coalition pour la nouvelle République (CNR) a dit poursuivre son mouvement dénommé "TGV" visant à protéger la Loi fondamentale. C'est ce que Jean Eyeghe Ndong a laissé entendre, hier, au cours de la conférence de presse qu'il a animée à la Chambre de Commerce de Libreville. Bien qu constatant que nombre de Gabonais n'ont pas encore marqué leur adhésion à cette initiative, l'ancien Premier ministre d'Omar Bongo Ondimba et les siens entendent poursuivre ladite caravane qui a pour but de

sensibiliser, conscientiser et mobiliser le peuple tout entier. "Nous nous plaignons qu'il n'y a pas beaucoup de Gabonais qui répondent à cela. Mais, elle va continuer", ont rassuré les membres de la CNR. L'échange entre la presse nationale et internationale a également porté sur d'autres sujets d'actualité notamment, la situation sociopolitique du pays suite au "hold-up" électoral du scrutin de 2016 ; la compétence ou non de la Cour constitutionnelle à "modifier la Constitution", donnant par ailleurs la po-

sition de la coalition à ces différentes situations. Jean Eyeghe Ndong a indiqué qu'il ne revient pas à l'institution dirigée par Marie-Madeleine Mborantsuo de modifier la loi. Selon lui, "à la Cour constitutionnelle, reviennent essentiellement les prérogatives d'interprétation, conformément à l'article 88 de la loi fondamentale". Et d'ajouter que la décision prise par ladite juridiction (décision n° 219/CC du 14 novembre 2018) constitue un "acte grave". Ce d'autant que, à en croire le conférencier, par cet acte, "Mme Marie-

Madeleine Mborantsuo devient ipso facto le véritable président de la République, chef de l'Etat". Les membres de la CNR ont estimé qu'il faut savoir "interpréter et dénoncer ce qu'elle a fait avec les sept juges, puisse qu'il faut le reconnaître, elle n'était pas seule". Ainsi, ce regroupement politique autour de Jean Ping interpelle le peuple gabonais sur les "dangers qui guettent notre pays, si nous n'y prenons garde". Et d'ajouter : "Au nom du peuple gabonais sur qui elle fonde sa légitimité, la Coalition pour la nouvelle

République attire l'attention des organismes internationaux, à savoir la Cémac, la CEEAC, l'Onu sur les risques réels auxquels la Nation gabonaise est exposée et lance un appel pour non-assistance d'un peuple en danger avec pour conséquences, les effets collatéraux néfastes y relatifs au niveau de la sous-région". Par ailleurs, tout en se reconnaissant de cette Chambre du Parlement, Jean Eyeghe Ndong s'est "étonné et s'est insurgé contre le silence complice des élus parlementaires" à ce sujet.

**Situation autour de l'Etat de santé du chef de l'Etat**

**Ce que pense le Front patriotique gabonais**

**SM**

Libreville/Gabon

LE président du Front patriotique gabonais (FPG), Gérard Ella Nguema a animé un point-presse, hier, au siège de son parti, sis au quartier Sotega, dans le deuxième arrondissement de Libreville. Au cours de cette sortie, il est longuement revenu sur ce qu'il a qualifié "d'imbroglio politico-juridique et médiatique au sommet de

l'Etat". Faisant allusion à la période d'hospitalisation du chef de l'Etat, à Riyad, en Arabie-Saoudite. L'ancien candidat à la présidentielle de 2016 a, à son tour, pointé de doigt "le silence assourdissant du gouvernement" pendant cette longue cette période. Lequel silence, selon lui, aura été à l'origine d'un certain trouble et d'une psychose dans le pays. «Il s'agit du président de la République gabonaise et non d'un simple citoyen lambda, et de ce fait sa santé n'est pas une affaire de famille ou d'un groupuscule, mais une af-

faire d'Etat», a-t-il estimé. Non sans déplorer la démarche du Premier ministre qui a consisté à saisir la Cour constitutionnelle pour l'interprétation des articles 13 et 16 de la Loi fondamentale, sans au préalable aller s'enquérir de la situation réelle du président de la République. De même, le président du Front patriotique gabonais a déploré la décision de la Cour constitutionnelle relative à l'ajout d'un alinéa à l'article 13 de la Constitution. Estimant que là aussi, la Haute juridiction "s'est fourvoyée". Face à cela, a-t-

il dit, «nous pouvons conclure que la Cour constitutionnelle vient de mettre fin à l'Etat de droit qui consacre la séparation des pouvoirs ; et ceci est tout simplement une violation flagrante et manifeste de la Loi fondamentale». Sur un tout autre plan, l'orateur a, au nom de sa formation politique, interpellé le Parti démocratique gabonais (PDG) au sujet de certains de ses cadres en fonction à des postes de responsabilité mis en mal par le dernier Rapport de la Cour des Comptes. «Pour un parti sérieux, de tels



Les responsables du FPG au cours de cette sortie.

actes devraient être pros- crits et les auteurs sanction- nés», a laissé entendre le président du FPG.

**Haro sur les propos tenus par certains politiques !**

**COE**

Libreville/Gabon

LES membres de la plateforme "Partisans et Républicains" ont fait une déclaration, le week-end dernier, au quartier Louis, dans le 1er arrondissement de la commune de Libreville. Celle-ci était axée sur l'état de santé du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, et sur la situation politique actuelle du Gabon en général. De fait, ils ont dénoncé les propos tenus par certains hommes politiques. Lesquels, selon eux, adoptent,

sans aucune réserve, des positions frontales susceptibles de plonger notre pays dans une violence destructrice. "Depuis l'hospitalisation du chef de l'Etat à Riyad, en Arabie Saoudite, le Gabon est secoué par les démons de la division et de la haine. Aucun prétendu leader de l'opposition ou de la majorité n'a fait preuve de hauteur d'esprit, en invitant tous les fils du Gabon à avoir une attitude citoyenne et patriotique", a déploré leur porte-parole, Paskhal Nkoulou. Au regard de ces agissements, a-t-il poursuivi, "Il

ya lieu de conclure que l'opposition actuelle ne constitue pas une alternance crédible. Et que le gouvernement et le Parti démocratique gabonais (PDG) ont, par leurs hésitations et maladresses, favorisé le climat de psychose et la propagation des fausses informations dont certaines auraient été volontairement distillées par des personnalités importantes de cette famille politique". Et de poursuivre : "C'est le signe de la rupture du lien citoyen entre les hommes politiques et les populations. Ce descriptif peu exhaustif de notre paysage



Les membres de la plateforme "Partisans et Républicains" faisant leur déclaration.

politique, caractérisé par une bipolarisation du bloc majorité et opposition, qui tous deux, à mesure que le

temps passe, s'éloignent des objectifs de progrès et de la consolidation de l'unité nationale souhaitée par les Gabonais. Car, l'épisode que nous venons de vivre est l'alerte de trop qui nous commande d'agir en nous distinguant clairement de ces deux blocs et du péril qu'ils font courir à la nation." Aussi, Paskhal Nkoulou a-t-il fait cette annonce: "A cet effet, nous saisissons la Cour constitutionnelle pour dénoncer cet embrigadement qui oblige à une position extrême, si on veut pouvoir exprimer ou défendre une opinion politique".